

La convocation a été adressée individuellement le 13 novembre 2017 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 27 novembre 2017.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 27 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni salle Pierre Desproges à la Mairie d'Aixe sur Vienne, sous la présidence de René ARNAUD.

Présents : René ARNAUD, Martine CELAS, Marie-Noëlle DUMOND, Marie-Claire SELLAS, Annie LABRACHERIE, Gisèle MOREAU, Jean-Pierre BRUNET, Christine TREILLARD, Gérard BOYER, Joëlle DUMONT, Janine MASLE, Ginette BUISSON, Raphaëlle VIGNERAS

Pouvoirs de vote : de Monique LE GOFF à Martine CELAS

☞ Martine CELAS procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration et demande si des remarques sont à formuler à propos du compte-rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant formulée celui-ci est adopté.

☞ René ARNAUD souhaite prendre la parole pour rendre hommage à Christian CELERIER.

Il donne lecture d'un courrier rédigé par le directeur d'AUTONOM'LAB qui témoigne de l'implication de Christian CELERIER dans sa mission d'élu et de membre du Conseil d'Administration du CCAS.

☞ René ARNAUD propose aux membres du CA de commencer par les questions diverses car il doit s'absenter par la suite. Les membres approuvent cette proposition.

- Point sur la tenue du stand, sur 2 demi-journées, lors de l'anniversaire de U EXPRESS : M. ARNAUD remercie les participants et apprécie que les actions du CCAS soient mises en valeur. L'exposition était bien explicative et l'animation sympathique.

- M. ARNAUD diffuse le journal de l'APAJH ou un article a été rédigé sur la journée randonnée à laquelle le CCAS a participé. L'APAJH souhaite renouveler ce genre d'initiative et son partenariat avec le CCAS.

- M. ARNAUD a été contacté par un responsable commercial de la Poste dans le but d'informer la Collectivité d'un nouveau service mis en place à l'attention des séniors. En effet la Poste propose des tablettes tactiles faciles d'utilisation pour faciliter l'accès à tout le potentiel d'internet. Le Club de Loisirs Aixois a bénéficié d'une présentation et M. ARNAUD propose aux membres du Conseil de rencontrer le commercial afin de découvrir ce service. Il en va de soi que le CCAS n'a pas un rôle d'orientation vers un service plutôt qu'un autre mais il semble intéressant de connaître les nouveaux services proposés aux administrés les plus éloignés des nouvelles technologies.

René ARNAUD invite les membres à suivre l'ordre du jour de la séance et les remercie pour leur présence.

☞ Laurent COLLARDEAU présente les 3 menus sur lesquels toute l'équipe des cuisines a travaillé. Suite à cette présentation les membres du Conseil d'Administration choisissent le menu n°1, à savoir :

Apéritif

Kir Limousin (cidre brut + liqueur de châtaigne)

Toasts tapenade + olives aromatisées + mini cakes aux cèpes et aux épices

Potage

potiron-pomme + croûtons + cubes de pomme + emmental

Trou Normand

(glace pomme verte + calvados)

Duo de viande colombo (poulet et porc)

boule de riz à l'indienne au parmesan et pommes caramélisées

Plateau de fromages et salade

Assiette gourmande

tartelette pomme, mini-cake chocolat, verrine mascarpone et fruits rouges

Ce repas sera accompagné d'un vin Bergerac rouge ou rosé et de l'Asti (vin pétillant Italien) sera proposé avec le dessert.

Véronique CHATARD présente le devis transmis par M. VACHEYROUX d'un montant de 200 €. Celui-ci est validé.

☞ Véronique CHATARD propose de poursuivre l'ordre du jour par le renouvellement de la convention de partenariat avec U EXPRESS.

Suite au constat d'une utilisation non optimale des bons supermarchés délivrés dans le cadre de l'aide alimentaire d'urgence, le CCAS a initié en octobre 2015 des ateliers « cuisine à petits budgets » dont les objectifs étaient les suivants :

- Développer les liens sociaux et lutter contre l'isolement
- Valoriser les personnes par leur production personnelle et favoriser la confiance en soi
- Développer le goût du « fait soi-même »
- Responsabiliser la personne en tant que consommateur et citoyen

La fréquentation de ces ateliers étant toujours aussi soutenue, le CCAS souhaite poursuivre cette action. Les membres du Conseil d'Administration décident de renouveler cette convention (*délibération 2017/68*).

☞ L'ordre du jour amène le Conseil d'Administration à délibérer sur la subvention allouée au dispositif « Actif Services ». Ce dispositif permet aux personnes, bénéficiaires de minimas sociaux et en demande d'aide financière récurrente, de se mobiliser sur une activité professionnelle courte, ponctuelle et encadrée afin d'obtenir un apport financier correspondant au smic horaire sur un maximum de 16h/an.

Ce dispositif est soutenu financièrement par Le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les CCAS de Saint-Junien, Rochechouart et Aixe sur Vienne.

Même si le nombre de bénéficiaires aixois est peu important, le CCAS s'est engagé à soutenir ce dispositif pour l'année 2017 (*délibération n°2017/69*).

Cependant, les membres s'interrogent sur la pertinence de ce dispositif et pointent le nombre minimal d'Aixois en ayant bénéficié. Ils estiment que le montant de la subvention n'est pas en adéquation avec le nombre de bénéficiaires en comparaison de Saint Junien. Cette subvention sera rediscutée pour 2018.

☞ Jusqu'à présent ENGIE mettait à disposition des services sociaux, un outil informatique appelé portail ENGIE SOLIDARITE afin que les Travailleurs Sociaux puissent bénéficier d'un accès aux dossiers des clients ENGIE dans le cadre de leur mission d'accompagnement social et d'accès aux droits.

Dans le cadre de l'évolution de la loi informatique et liberté 78-17 du 6 janvier 1978, ENGIE souhaite règlementer les habilitations des utilisateurs de ce dispositif et propose donc une convention de partenariat pour que Véronique CHATARD, travailleur social du CCAS, puisse continuer à transmettre les avis des commissions à ce fournisseur d'énergie (*délibération n°2017/70*).

☞ Avant de présenter les dossiers de demande d'aide du jour, Véronique CHATARD présente un point sur le budget 2017 utilisé :

- Dépenses 6561 « secours d'urgence » (bons + aides octroyées en CLA et commission): 11228.96 € soit 84% du crédit ouvert.
- Dépenses 6562 « aides » (aides préventives aux impayés : cantine, alsh, classe découvertes, colonies) : 939.70 € soit 23.5% du crédit ouvert.
- Dépenses totales compte 65 : 12168.66€

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
1/27.11.2017 <i>Délibération</i> 2017/71	/	Demande de domiciliation	Accord	<i>Domiciliation pour 1 an</i>
2/27.11.2017 <i>Délibération</i> 2017/72	401	Demande de tarif réduit cantine	Accord	<i>Prise en charge de 30% des factures cantine à compter de novembre 2017 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018</i>
3/27.11.2017 <i>Délibération</i> 2017/73	378	Demande d'aide pour un impayé EDF Demande : 350 €	Accord	<i>300 € versés directement à EDF Invitation à faire une demande de logement HLM</i>
4/27.11.2017 <i>Délibération</i> 2017/74	881	Demande d'aide pour un impayé EDF Demande : 300 €	Accord	<i>300 € versés directement à EDF</i>
5/27.11.2017 <i>Délibération</i> 2017/75	543	Demande d'aide à vivre : 220 €	Ajournement	<i>Demande de renseignements complémentaires pour 2 ème passage à la commission du 18/12/2017</i>
6/27.11.2017 <i>Délibération</i> 2017/76	632	Demande d'aide pour un impayé de Taxe d'habitation : 200 €	Accord exceptionnel	<i>150 € versés directement au trésor Public pour aider à financer une partie de la dette</i>
7/27.11.2017 <i>Délibération</i> 2017/77	283	Demande d'aide pour des réparations auto 300 €	Accord	<i>300 € directement versés au garagiste</i>
8/27.11.2017 <i>Délibération</i> 2017/78	/	Demande de renouvellement de domiciliation	Accord	<i>Domiciliation pour 1 an</i>
9/27.11.2017 <i>Délibération</i> 2017/79	/	Demande de renouvellement de domiciliation	Accord	<i>Domiciliation pour 1 an</i>
10/27.11.2017 <i>Délibération</i> 2017/80	324	Demande de tarif réduit pour le restaurant scolaire	Accord	<i>Prise en charge de 50% des factures cantine à compter de novembre 2017 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018</i>
11/27.11.2017 <i>Délibération</i> 2017/81	/	Demande de domiciliation	Accord	<i>Domiciliation pour 1 an</i>

☞ Martine CELAS souhaite informer les membres que le projet de pass loisirs émis par le CCAS ne sera pas exploité. Par contre, le projet de convention avec la Banque Alimentaire 87 est toujours d'actualité car les différentes conditions nécessaires à cette signature sont aujourd'hui réunies (critères d'attributions, stockage des colis, règlement intérieur de l'aide facultative). Il est programmé une dernière réunion avec la Présidente de la Banque Alimentaire 87 début décembre afin de finaliser ce partenariat et prévoir la signature de cette convention à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration prévu le 18/12/2017.

☞ L'ordre du jour étant épuisé, Martine CELAS clôt la séance.